



Nomination de Sébastien Lecornu à Matignon : L'UNAM demande de l'écoute et de la stabilité au nouveau Premier Ministre

Alors que le pays traverse une crise politique sans précédent, l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM) se félicite qu'un Premier Ministre ait pu être nommé rapidement au moment où de nombreux secteurs économiques s'interrogent sur l'avenir et demandent de la stabilité.

L'UNAM appelle le nouveau Premier ministre à poursuivre la logique de pragmatisme et de dialogue qui prévalait jusqu'ici dans le secteur de l'immobilier et de l'aménagement.

« La crise de l'immobilier s'installe dans la durée et place de nombreux opérateurs et leurs équipes en grande difficulté. Dans ce contexte, la stabilité politique dans les prochains mois sera essentielle pour éviter une aggravation de la situation », déclare Nicolas Gravit, Président de l'UNAM.

L'UNAM souligne par conséquent l'importance de maintenir le cap fixé avec, par exemple, l'extension du Prêt à Taux Zéro à l'ensemble des territoires et des formes urbaines. Cette mesure a déjà permis de réamorcer une dynamique locale et représente un levier utile pour soutenir les ménages et relancer la production. « Le PTZ a redonné de l'air aux ménages comme aux territoires. Il est important de poursuivre sur cette voie », précise Nicolas Gravit.

Au-delà, plusieurs mesures structurantes étaient en discussion ces derniers mois pour concilier aménagement du territoire, transition écologique, souveraineté économique et production de logements. L'UNAM défend notamment l'instauration d'une TVA réduite pour les projets situés à proximité des gares et pôles de mobilités, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux. Une telle mesure permettrait de rapprocher les Français des transports collectifs, de réduire la dépendance automobile et de redonner de l'attractivité au réseau ferré, y compris aux petites lignes. Cette TVA réduite aurait également vocation à s'appliquer aux projets d'aménagement sur friches afin de concilier sobriété foncière, revitalisation économique et accompagnement des ménages. « Une TVA réduite sur ces projets stratégiques, ce n'est pas une dépense publique de plus : c'est un choix d'investissement pour des projets vertueux, qui redonnent vie aux territoires tout en soutenant la transition écologique », insiste Nicolas Gravit.

L'UNAM appelle enfin au maintien du calendrier parlementaire sur plusieurs textes importants notamment sur le sujet de la sobriété foncière. Ces réformes doivent permettre de concrétiser des mesures structurantes, comme la généralisation du permis d'aménager multisites, afin de fluidifier et relancer les opérations d'aménagement partout en France.

« Nos territoires ont besoin de visibilité et de solutions concrètes. L'aménagement n'est pas une variable d'ajustement : c'est un levier majeur de relance et de cohésion », conclut Nicolas Gravit